

Dammartininfo

DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX / DEPARTEMENT / REGION / ETAT / AGGLOMERATION

Nouvelle organisation de l'école pour la rentrée

Des changements ont eu lieu durant les vacances scolaires pour accueillir les enfants à la rentrée 2024 : une ouverture de classe, des petits travaux dans les classes, du renouveau au sein de l'équipe des agents, on vous dit tout !

Les effectifs des classes de Grande Section, CP et CE1 étant plafonnés à 24, une ouverture avait été annoncée avant le départ en vacances. La salle de réunion de la commune a donc été transformée en salle de classe afin d'accueillir les élèves de Grande Section. Elle a été équipée en tables, chaises, tableau, plan incliné pour la peinture etc....

Une réorganisation interne de l'équipe pédagogique a engendré également une réorganisation au sein de l'école : le dortoir, ainsi que 2 classes ont été interchangés. Des volets ont été créés pour les fenêtres du dortoir afin de permettre aux petits de faire leur sieste dans de bonnes conditions, les tableaux et porte-man-teaux ont été déplacés en conséquence.

Concernant les agents (ATSEM, cantine et bus) quelques changements ont eu lieu au sein de l'équipe. Cette année, ils seront 10.



De gauche à droite :

- **Eden** (embauchée à l'année pour pallier les éventuelles absences),
- **Aurore** (ATSEM classe de Céline - PM/MS - et Philippe - GS),
- **Christelle** (ATSEM classe d'Emeline - MS/GS),
- **Sandrine** (accompagnement bus),
- **Stéphanie** (agent cantine),
- **Cindy** (agent cantine),
- **Muriel** (agent cantine),
- **Maria** (ATSEM à mi-temps classe de Nina - PS),
- **Rosa** (ATSEM à mi-temps classe de Nina - PS),
- **Catherine** (agent cantine) - absente sur la photo.

Etude

Depuis la rentrée 2024, le service d'étude surveillée n'a pas pu être reconduit par manque d'agent. Lors du dernier conseil d'école, il a été abordé la possibilité de mettre en place un service d'étude dirigée (réalisée par un(e) enseignant(e)).

Les Représentants de Parents d'Elèves réaliseront au cours du premier trimestre un sondage auprès des familles, afin de savoir si ce service d'étude dirigée est viable (coût, nombre d'enfants...).

Dammartin-sur-Tigeaux,
un village d'avenir... à lire page 2

Évolution de la population
de notre village ! à lire page 5

Villages d'avenir : les 3 projets en détail

Villages d'avenir est un programme qui s'adresse aux communes de moins de 3500 habitants. Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre du plan France ruralités, il vise à accompagner les plus petites communes dans la réalisation de leurs projets de développement.

Dammartin-sur-Tigeaux a été labellisé « villages d'avenir » et sera accompagné pour la réalisation de 3 projets :

Réhabilitation d'une friche industrielle

Ce projet concerne un terrain en friche industrielle depuis 1999 suite à deux incendies successifs. Cet espace de **1 hectare**, en site classé, est situé aux abords immédiats du Grand Morin. Avec l'accord des propriétaires, des études ont été menées en 2022 sur deux axes :

- la pollution des sols avec l'entreprise DEKRA, à la charge de la commune,
- l'accompagnement pour l'aménagement futur de ces parcelles par **Seine-et-Marne environnement**.

Le conseil municipal a lancé en 2022, une procédure d'abandon manifeste sur le site « usine et moulin de Coude », situé rue du Pont de Coude. L'équipe municipale souhaite acquérir ce terrain afin **d'aménager un site en zone naturelle** au profit des Dammartinois et s'inscrivant dans l'aménagement paysager des rives du Grand Morin sur notre commune.

Le projet :

- Une vaste étendue naturelle sera créée afin de concevoir une zone d'expansion de crue.
- Le patrimoine industriel présent sur ce site est important. Les éléments pouvant être conservés le seront.
- Étant trop délabré, le moulin sera détruit. Un aménagement rappellera son emplacement. Dans la mesure du possible, les machineries en bon état seront conservées.
- Une frayère à brochet sera créée sur le déversoir du moulin.
- Un aménagement paysager sera réalisé sur l'ensemble des parcelles.

Création d'un réseau d'eaux pluviales et d'un ouvrage d'infiltration

Le 9 novembre 2023, la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de 19 100 m² située au carrefour rue Jacob/D20, pour y installer **l'ouvrage d'infiltration**. Une étude pour la **gestion d'eaux pluviales** a été menée en 2023.

Après étude, le bassin versant total s'établit à environ 30 hectares. Ce qui impliquerait la **réalisation d'un dossier d'autorisation**.

Le projet consiste en la création d'un **réseau d'eaux pluviales** dans une partie de la grande rue, de la rue Saint Gobert, de la D20 et de la rue du parc, ainsi que la **création d'un ouvrage d'infiltration** à l'extrémité de ce réseau à créer.

Aménagement du Hameau Lafayette

Début 2020, nous sommes alertés par les riverains par des problèmes de collectes des déchets pour le Hameau Lafayette. Suite à un sondage auprès des usagers, il est envisagé d'installer des **Points d'Apport Volontaire (PAV)**. Après concertation du syndicat (Covaltri), il s'avère qu'une **réfection de voirie** de type poids lourds est nécessaire pour le passage du camion de collecte. Après consultation des entreprises, il apparaît que nous devons gérer **les eaux pluviales** et **l'enfouissement des réseaux** avant cette réfection de voirie.

Un projet global est donc nécessaire.

Note d'information sur la pression dans le bas du village

Le nouveau réservoir nécessite une augmentation de la pression de notre réseau d'eau potable.

Malgré la pose des 2 hydrostabs (le 1er à l'angle de la rue du Pont de Coude et la rue Jean de Bannot et le 2^e place de l'Orme) pour protéger le bas du village contre les pressions trop élevées, **il est conseillé de vérifier vos installations.**

Réunion publique : adressage

L'article 168 de la loi du 21 février 2022 (loi « 3DS »), complété par le décret n°2023-767 du 11/08/2023, confie la responsabilité exclusive de l'adressage à la commune.

Nous avons engagé une action de révision de dénomination et numérotation des voies communales.

L'action municipale contribue ainsi à améliorer :

- votre sécurité (les services d'urgence, la gendarmerie),
- l'efficacité des services (fibre, livraisons, réseaux), grâce à une localisation de votre domicile, à partir d'une adresse précise.



Nous vous proposons une réunion publique pour vous présenter le travail de la commission d'urbanisme le samedi 5 octobre 2024 à 10h30 dans la salle polyvalente à usage de restaurant scolaire.

Retour sur l'épisode du 1^{er} août

Le SMAGE (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et l'ART (Agence Routière Territoriale) ont reçu les photos de vos retours sur l'épisode pluvieux du 1^{er} août. Encore merci pour votre participation.

Le SMAGE nous informe que le projet pour limiter le ruissellement et les inondations sur le sous-bassin versant sélectionné fait l'objet d'un appel d'offre. Le marché devrait être notifié en novembre 2024.

Les Agences Routières Territoriales de Coulommiers et Tournan organisent une réunion pour travailler sur des solutions.



Déjà 3 ans que, chaque jeudi, vous pouvez retrouver vos producteurs locaux sur le marché situé sur le parking de l'avenue de la gare. **Ce marché est en constante évolution depuis sa création.**

Si ce n'est pas encore fait, venez y faire un tour !!

Le jeudi de 17h30 à 20h00, parking de l'avenue de la gare.

Evénements mairie



▲ Cérémonie du 8 mai

◀ Cérémonie du 19 mars

Vœux du maire

Samedi 18 janvier 2025 à 11h dans la salle polyvalente à usage de restaurant scolaire.

Evolution de la population

ANNÉE	POPULATION TOTALE	ANNÉE	POPULATION TOTALE
2006	854	2014	1009 +31 hab.
2007	863 +9 hab.	2015	1039 +30 hab.
2008	875 +12 hab.	2016	1059 +20 hab.
2009	889 +14 hab.	2017	1082 +23 hab.
2010	901 +12 hab.	2018	1116 +33 hab.
2011	925 +24 hab.	2019	1151 +35 hab.
2012	947 +22 hab.	2020	1183 +32 hab.
2013	978 +31 hab.	2021	1265 +82 hab.

La population légale officielle de Dammartin-sur-Tigeaux au 1^{er} janvier 2024 est de 1265 personnes (car les dernières données officielles sur la population légale datent de 2021).

Cette croissance démographique est une bonne nouvelle, nous avons eu 26 naissances en 2023, mais elle pose aussi des défis. En effet, nos infrastructures ne suivent pas toujours le rythme.

Nous poursuivrons nos efforts pour garantir à tous nos habitants un cadre de vie de qualité.

Evolution de la population à dammartin-sur-tigeaux



Retour sur la journée citoyenne du 26 mai 2024

Cette journée consacrée à la réalisation de projets collectifs, réalisés par les habitants, a débuté par le Dammartin propre suivi d'un repas offert par la municipalité à tous les participants. L'après-midi plusieurs chantiers ont été réalisés :



Nettoyage et mise en peinture de la grille du parc

Nettoyage du lavoir

Fabrication de nichoirs

Un grand merci à tous les acteurs de cette journée, en espérant vous voir encore plus nombreux lors de l'édition 2025.



Emploi des matériels bruyants et bruit de comportement

Principe général : tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

La durée, la répétition ou l'intensité sont prises en compte pour apprécier les nuisances dues aux bruits de voisinage.

Les nuisances peuvent être constatées par les forces de police et de gendarmerie, les maires et tout agent communal commissionné et assermenté sans avoir besoin de procéder à des mesures acoustiques.

Peu importe l'heure du jour, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est répétitif ou intensif ou s'il dure dans le temps. Il peut s'agir du bruit causé par :

- Un individu (ou plusieurs), locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- Un animal (exemple : aboiements).

En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures pour y remédier.

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même s'il n'est pas répétitif, intensif et qu'il ne dure pas dans le temps.

Nettoyage des toitures de nos bâtiments et changements de gouttières



La municipalité a fait le choix d'entreprendre ces travaux sans demande de subventions car nos toitures

et gouttières engendrent des dégâts dans les classes, la bibliothèque, la Maison du Temps Libre et la mairie.

Travaux des Services Techniques



Retrait de la souche la cour de l'école



Rebouchage des trous chemin du cimetière



Potager de l'école



Réalisation de massifs en pierre

Travaux de l'arrêt de bus



Réfection de la structure de l'arrêt de bus situé rue Jacob. **Montant : 8 240,30 €**

Achat



La commune a fait l'acquisition d'une remorque. **Montant : 11 880 €**

Travaux Eglise

L'église Saint-Martin de Dammartin-sur-Tigeaux est fermée au public suite à un désordre sur la toiture depuis le 3 mai 2023.

Nous avons sollicité des demandes de subventions pour faire les travaux d'urgence qui s'élèvent à 63 250€ H.T. Nous venons d'obtenir une première enveloppe de subvention de la part du Département à hauteur de 50%. Les travaux de réfection des toitures de la travée ouest de la nef ont commencé mi-septembre.

La municipalité cherche d'autres subventions pour continuer les travaux, notamment le Conseil Municipal a délibéré le 27 mars 2024 pour solliciter de la Région Île-de-France le label « patrimoine d'intérêt régional » qui valorise le patrimoine non protégé. Le label offre la

possibilité de déposer une demande d'aide au dispositif de soutien au patrimoine labellisé d'intérêt régional pour un projet de restauration et/ou de valorisation.



Remise en état de la RD 1036

Le département de Seine et Marne engage des travaux de remise en état de la RD 1036 (exRN36) entre le giratoire dit de l'Obélisque et le giratoire RD235/RD1036 (section de 4.5 km).

Cette opération consiste à :

- Reprendre les structures de chaussées dégradées,
- Remplacer la couche de roulement,
- Créer des accotements stabilisés en grave naturelle.

Ces travaux seront réalisés sous fermeture totale durant 3 semaines, du lundi 21/10 au vendredi 08/11/24 inclus, avec mise en place de déviations.

Parking paysager Grande Rue



Un parking de 26 places va être créé Grande Rue entre le 44 et le 46.

Ce projet a fait l'objet de 2 demandes de subventions auprès du Département.

Ces 2 demandes ont reçu un avis favorable. La commune est donc autorisée à mettre en œuvre dès à présent ce parking.



Carte de transport pour le collège

Suite au changement de sectorisation, les collégiens (6^e pour la rentrée 2024) intègrent **le collège de Faremoutiers**.

La carte de transport Imagin'R coûte 350€ mais fait l'objet d'une **subvention du département de 250€**. Soit 100€ à la charge des familles.

Deux nouveaux dispositifs mis en place par la Région

Labaz destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans pour trouver les aides de la Région en direction de ce public



LABAZ, est l'application mobile de la Région, gratuite, spécialement destinée aux jeunes de 15 à 25 ans. Elle propose toutes les aides régionales destinées aux jeunes, des jeux-concours et des bons plans...

LES SERVICES D'ORIANE

La Région Île-de-France accompagne les Franciliens dans leurs projets d'orientation, de formation et de recherche d'emploi en Île-de-France à travers :

- une plateforme, Oriane.info,
- un numéro vert : 0800 730 640.

LABAZ

oriane.info
Orientation • Formation • Emploi

À qui s'adresse Oriane ?

Aux collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi et salariés.

Quels sont les services proposés par Oriane ?

- Prendre rendez-vous pour un diagnostic orientation ;
- Trouver et postuler à un stage ou une alternance en Île-de-France ;
- Rencontrer un professionnel en lien avec son projet d'orientation ;
- S'informer sur les sujets de l'orientation, de la formation, Parcoursup... ;
- Créer son CV en ligne, etc.

DETR pour le stade



Les travaux de rénovation du terrain de foot ont commencé le 9 septembre dernier. Il s'agit de :

- Redimensionner le terrain qui sera alors aux normes T7 (en accord avec le club),
- Mise en place d'une nouvelle main courante avec filets pare-ballons et buts.

Ce projet est subventionné à 80% soit 97 571€ HT par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant total des travaux de 121 963,74€ HT.





**Fin de la collecte des déchets verts :
Mardi 26 novembre 2024**

SMITOM : Aides pour un jardinage plus durable

Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne vous accompagne financièrement au travers de trois dispositifs pour réduire et gérer plus durablement vos biodéchets.

- **Le broyage** : le SMITOM participe à l'achat de votre broyeur à hauteur de 30% de son prix d'achat ou dans le cas d'un achat groupé jusqu'à 40% du prix d'achat. Les aides sont plafonnées à 120 € dans le premier cas et à 200 € dans le second.
- **Le compostage** : le SMITOM participe financièrement à l'achat de votre composteur ou de votre lombricomposteur et vous propose d'acquérir un composteur au tarif de 22 € ou un lombricomposteur au tarif de 37 € (vers de compost compris).
- **Le mulching** : une aide est accordée pour l'achat d'un kit mulching. Ce dernier vous sera intégralement remboursé pour un montant d'achat compris entre 15 et 60 €.



Tous les particuliers résidant sur le territoire du SMITOM du Nord Seine-et-Marne peuvent bénéficier de chacune des aides proposées.

Chaque aide n'est accordée qu'une seule fois par foyer et dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle dédiée à l'opération.

Les demandes d'aides sont à effectuer sur le site du SMITOM : www.smitom-nord77.fr rubrique : "des aides pour une pratique du jardinage plus durable".



Participation au remboursement carte bus scolaire

Chaque année la communauté d'agglomération finance une partie du forfait de la carte Imagine R des lycéens.

À partir de l'année scolaire 2024-2025, cette aide passera de 63 à 70€, pour prendre en compte la hausse du tarif de l'abonnement par Ile-de-France Mobilités.

Il s'agit d'une mesure concrète en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des habitants. Le forfait IMAGINE'R permet en effet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges).

Ouverture d'une plateforme téléphonique XpFibre



Un centre d'assistance téléphonique à destination des administrés, entreprises et collectivités a été mis en place et est accessible au 0806 000 413 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Les conseillers téléphoniques ont un accès aux outils de traitement du Délégitaire et pourront enregistrer les demandes relatives à une éligibilité, un raccordement d'abonné, une demande d'information suite à une panne de service (le fournisseur du service reste l'interlocuteur principal d'un abonné), aux dommages réseau et aux adductions des logements neufs.

Zoom sur un artisan : L'atelier coiffure de Séverine



Salon de coiffure à Dammartin-sur-Tigeaux, ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

Adresse : 13 grande rue 77163 Dammartin-sur-Tigeaux
Mail : sebev.g@gmail.com
Tél : 06 42 20 86 93

A suivre sur [facebook](#) et [Instagram](#)

Réservation par téléphone ou sur [Planity.com](https://www.planity.com)

Etat civil

De mars à septembre 2024

Ils ont vu le jour *

- Aëlia MILLIOT 16/03/2024
- Gabriel, Pierre, Victor CARENTON 21/04/2024
- Romane, Lisa NGUYEN 21/04/2024
- Joshua, William TAVARES 02/05/2024

* seules les naissances ayant fait l'objet d'une autorisation sont publiées dans le Dammart'info.

Ils se sont dit « oui »

- Alexandre, Gilbert, Marc HENNEGRAVE et Bérénice, Aurore, Juliette DEJOUX le 26/06/2024
- Fabien, Claude, Alain BRUNET et Aline, Julie DUJARDIN 06/07/2024
- Thibault GROULT et Juliette, Georgette, Jacqueline REITIGER le 20/07/2024
- Jean-Philippe, Marc, Marie KIRKOR et Virginie KERGOAT le 14/09/2024

Ils se sont pacés

- Hugo, Paul MAURIN et Pauline, Magali DEMEYER le 19/04/2024
- Cédric, Jacques ADLER et Lucie BREBION le 08/07/2024

Ils nous ont quittés

- Fernando DA CONCEIÇÃO ANTONIO ... le 15/06/2024

Rappel des horaires de la mairie

L'accueil de la mairie est ouvert au public aux jours et horaires suivants :

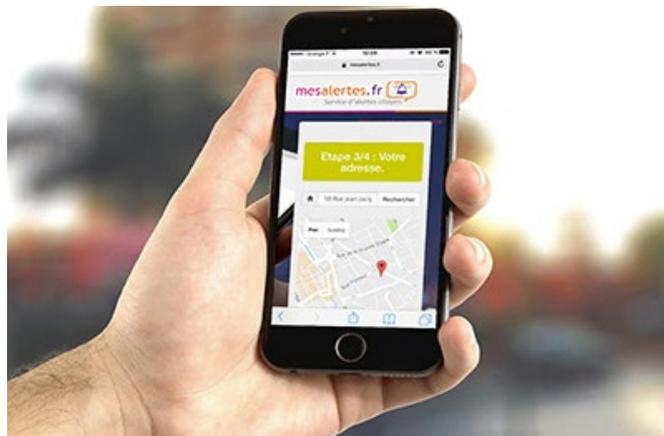
- **Du lundi au vendredi**
de 8h30 à 12h00.
- **Le samedi de**
9h00 à 12h00.

Pour rester informé

Panneau pocket / Mesalertes / Facebook / Site Internet

The advertisement features a blue header with the 'Panneau Pocket' logo and 'n°1 en France' badge. Below, it states 'Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket'. Three numbered steps are shown: 1. Téléchargez gratuitement l'application, 2. Recherchez votre Commune ou votre Code Postal, 3. Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications. A QR code and a 'Scannez-moi' button are provided. At the bottom, there are icons for the Google Play Store, Apple Store, and App Gallery.

mesalertes.fr 
Service d'alertes citoyen



 www.facebook.com/MairiedeDammartinsurTigeaux
 www.dammartinsurtigeaux.net